

Villiers-le-Roux: le souvenir des déportés ne s'efface pas

Charente Libre à télécharger : accès aux 6 derniers jours; web + mobile + tablette. S'abonner · Télécharger. Vous avez choisi de refuser les...

26 avr. 2011



VILLIERS-LE-ROUX

VILLIERS-LE-ROUX: LE SOUVENIR DES DÉPORTÉS NE S'EFFACE PAS



Jacques Sabourault, Yvette Frugier, Marcel Auvin et Alexis Règement ont rendu palpable le souvenir de la déportation.

Photo CL

Nombreux étaient la population de Villiers-le-Roux, les élus et les anciens combattants pour honorer dimanche la mémoire des époux Sabourault, d'Aristide Gentil, de leurs compagnons de combat, déportés pour faits de résistance. Le flottement de nombreux drapeaux honorait cette cérémonie du souvenir orchestrée par Marcel Auvin de l'Anacr de Ruffec en lien avec l'association des déportés de la Charente. Une gerbe a été déposée par Jacques Sabourault, fils du couple déporté, et Yvette Frugier, maire de la commune, qui a lu le texte officiel.

Marcel Auvin a rappelé à tous les années sombres: «Les brigades spéciales du commissaire David de Paris, renforcées par des policiers charentais au service du gouvernement de Vichy, investirent le 22 février 1942 Saint-Martin-du-Clocher pour y arrêter Gilbert Banlier et Pierre Dupont, résistants des premiers jours en Nord-Charente. Henri Banlier sera arrêté à la place de son fils qui a pu s'enfuir, il sera exterminé en mars 1943 au camp de Mauthausen, et Pierre Dupont sera fusillé au Mont Valérien le 2 octobre 1943. Le même jour, le chef du réseau Raoul Sabourault, son épouse Berthe étaient arrêtés à Villiers-le-Roux et déportés. Aristide Gentil était arrêté lui aussi, il fut fusillé au Mont-Valérien...»

Alexis Règement a entonné pour clôturer la cérémonie «Le chant des partisans» suivi du «Chant des marais» ou chant des déportés.

**Charente
Libre**